

Avis administratifs

Commune de CLISSON
Révision de la ZPPAUP
en AVAP valant SPR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019/111 en date du 30 avril 2019, M. le Maire de la commune de Clisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le projet porte sur la révision de l'actuelle Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en AVAP valant Site Patrimonial Remarquable (SPR). Les prescriptions de l'AVAP constituent une servitude d'utilité publique. Elles s'ajoutent aux dispositions du Plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Yves Penverne, ingénieur en chef territorial, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par une décision du tribunal administratif de Nantes. L'enquête publique sera ouverte du lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs à la mairie de Clisson (3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson).

M. Penverne sera présent à la mairie de Clisson pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 27 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 15 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 28 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de l'enquête pendant toute la durée de celle-ci ainsi que sur le site internet de la mairie de Clisson à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-clisson.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie ou les adresser par courrier à M. le Commissaire enquêteur, mairie, 3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson, ou par courriel à : enquete.avap@mairie-clisson.fr

Toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées à l'autorité compétente en charge du projet à l'adresse suivante :

enquete.avap@mairie-clisson.fr

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clisson pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-clisson.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet d'AVAP pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Préfecture de la LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial

Arrêté portant approbation
du Plan de Prévention des Risques
Littoraux de la Baie du Pont Mahé

AVIS

Préfecture
de la LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial

Commune de MARSAC-SUR-DON

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral n° 2019/ICPE/128 en date du 16 avril 2019, une consultation du public est prévue à la mairie de Marsac-sur-Don, pendant une période de quatre semaines du lundi 27 mai 2019 au vendredi 21 juin 2019 inclus, portant sur la demande présentée par le Gaec Etang de La Roche en vue de procéder à la restructuration d'un élevage de vaches laitières à Marsac-sur-Don au lieu-dit La Portais.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 10 mai 2019, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture :

www.loire-atlantique.gouv.fr accompagné de la demande de l'exploitant. Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Marsac-sur-Don, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Marsac-sur-Don, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public. La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

La demande d'autorisation d'exploitation commerciale n° 19-284, enregistrée le 5 mars 2019 au secrétariat de la CDAC de la Loire-Atlantique et libellée comme suit :

- demandeur : SAS Tape à l'Oeil,
- siège social : 24, avenue du Grand-Cot-tignies, 59290 Wasquehal,
- qualité pour agir : mandataire du propriétaire des terrains (SARL Sofimo),
- représentant : M. Joannes Soenen,
- pétitionnaire au PC : SARL Sofimo, La Haute-Angle, 44470 Carquefou,
- nature du projet : extension de l'ensemble commercial de la Zac de La Fontaine-au-Brun par création d'un magasin à l'enseigne Tape à l'Oeil,
- secteur d'activité : 2,
- adresse du projet : Zac de La Fontaine-au-Brun, rue de la Fontaine-au-Brun, 44570 Trignac,
- cadastre section BI n° 38, 39 et 40,
- surface de vente créée : 358 m²,
- projet soumis aux dispositions de l'article L.752-17-III du Code de commerce a fait l'objet d'une autorisation d'exploitation commerciale tacite à compter du 6 mai 2019 échu.

L'attestation est publiée in extenso au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Vie des sociétés

LEXAW
AVOCATS

NANTES ESPACE KARTING - N.E.K.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 300 euros
Siège social :
10, avenue du Marché-Commun
44300 NANTES
419 851 233 RCS Nantes

AVIS

Par décision du 11 avril 2019, l'associé unique a décidé :
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination Nantes Espaces Karting - N.E.K. par D2V Loisirs et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de modifier l'objet social de la société en intégrant les activités se rapportant aux loisirs ; l'achat, la vente, l'exploitation et la location de tous biens immobiliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social au 16, avenue Josselin, 44500 La Baule, à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 419 851 233 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Saint-Nazaire.
Gérance : M. Eric Deletain de Vienne, demeurant à La Baule-Escoubac (44500), 16, avenue Josselin.

Pour avis
La Gérance.



BAC AUDIT CONSEIL
NANTES - CHATEAUBRIANT - RENNES
www.bacauditconseil.fr

EAU

SAS au capital de 1 000 euros
porté à 30 000 euros
Siège social : 6, avenue Camille-Guérin
44000 NANTES
843 132 754 RCS Nantes

AVIS

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 17 avril 2019 et du procès-verbal du président du 18 avril 2019, que le capital social a été augmenté d'une somme de 29 000 euros par voie d'apport en numéraire pour être porté de 1 000 euros à 30 000 euros par émission, au pair, de 2 900 actions ordinaires nouvelles de 10 euros nominal avec maintien du droit préférentiel de souscription.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'avocats
7, avenue Jacques-Cartier, BP 70243
44818 SAINT-HERBLAIN cedex

LE FOURNIL BIO DE ROMAIN

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 2, avenue de la Mer, 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ
en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Les Moutiers-en-Retz du 6 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Le Fournil Bio de Romain.
Siège social : 2, avenue de la Mer, 44760 Les Moutiers-en-Retz.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros.
Objet : boulangerie, viennoiserie, pâtisserie sédentaire et non sédentaire.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Prémption : la cession des actions de la société à un tiers ou au profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Romain Mouchet, demeurant 14, rue de la Coulée-Verte, 44730 Saint-Michel-Chef-Chef.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis
Le Président.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'avocats
7, avenue Jacques-Cartier
BP 70243
44818 SAINT-HERBLAIN cedex

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Herblain du 30 avril 2019, enregistré au service des impôts de Nantes le 3 mai 2019, dossier 2019 00038937, référence 4404P12 2019 A...

FICAMEX

LOREAL AMÉNAGEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
7, avenue Alexandre-Braud
Saint-Mars-la-Jaille
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Vallons-de-l'Erdré du 2 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Loreal Aménagements.
Siège social : 7, avenue Alexandre-Braud, Saint-Mars-la-Jaille, 44540 Vallons-de-l'Erdré.
Objet social : tous travaux relatifs à la pose et la vente de menuiseries, l'aménagement intérieur et extérieur ainsi que la vente des matériaux associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.
Gérance : M. Stéphane Loreal, demeurant 7, avenue Alexandre-Braud, Saint-Mars-la-Jaille, 44540 Vallons-de-l'Erdré, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis
La Gérance.

GAEC DE LA HOUSSINE

Groupement agricole d'exploitation
en commun en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : La Houssine
44460 FÉGRÉAC
403 671 332 RCS Saint-Nazaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er mai 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS de Saint-Nazaire.

Le Liquidateur.

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée LE FOSSÉ

Au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Fossé
44540 FREIGNÉ
(Vallons-de-l'Erdré) (Loire-Atlantique)

Adecia
experts-comptables

LOCATIA

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, rue des Gémeaux
44700 ORVAULT
Siège de liquidation :
6, rue Alberto-Giacometti
44700 ORVAULT
512 143 819 RCS Nantes

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 31 octobre 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ali Celik, demeurant 6, rue Alberto-Giacometti, 44700 Orvault, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

RECORH

SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : 30, rue du Général-Buat
44000 NANTES
(RCS Nantes 803 209 766)

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Le 1er février 2019, l'associé unique a transféré le siège social du 30, rue du Général-Buat, 44000 Nantes au 51, rue du Bel-Air, 91130 Ris-Orangis et modifié l'article 4 des statuts «siège social».

Pour avis
Le Représentant légal.

SELARL GAYA

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
chirurgiens-dentistes
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 12, rue de la Chapelle
44140 AIGREFEUILLE-SUR-MAINE
830 526 448 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 13 mai 2019, les associés ont décidé de transférer le siège social du 12, rue de la Chapelle, 44140 Aigrefeuille-sur-Maine au 11, rue Marie-Curie, 44140 Aigrefeuille-sur-Maine à compter du 13 mai 2019, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

ORATIO AVOCATS

LA REVUE DE LA CULTURE MARITIME

chasse-marée



L'HISTOIRE SECRÈTE DE PEN DUICK
Rouen, l'Armada russe en Seine
La légendaire flotte des trésors de l'Empire chinois

À LA UNE :

Pen Duick, les sept vies de la mésange

Pen Duick, ressuscité par Éric Tabarly en 1958, est la plus grande coque en polyester armé de son temps. Aujourd'hui monument historique, le cotre est reconstruit à nouveau, avec une charpente en bois refaite et un bordé en fibre de verre-époxy. Le plan Fife de 1898 va retrouver la mer pour une nouvelle vie, après un chantier unique en son genre.

Patrick Herr, dans les coulisses de l'Armada

En 1989, Patrick Herr organise à Rouen le premier rassemblement de grands voiliers sur la Seine, les Voiles de la Liberté. Trente ans plus tard, toujours aux commandes, il nous raconte la saga de l'Armada.

Mythes et voyages des explorateurs chinois

Au début de l'ère moderne, pour Zhu Di...

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc.) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Presse Océan, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€/mm)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr
Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018, 4,16 € HT la ligne, ce qui correspond à 1,55 € HT le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce et les annonces dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centralisée, www.actulogales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Travaux de gros entretien sur le patrimoine

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Atlantique Habitations SA, d'HLM. Adresse : allée Jean-Raulo, BP 90069, 44814 Saint-Herblain cedex, représentée par Jean-Marie Baquet en sa qualité de maître d'ouvrage et pouvoir adjudicataire.

Procédure, mode de passation : procédure adaptée ouverte conformément à l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-999 du 23 juillet 2015 et de l'article n° 27 décret n° 2018-580 du 25 mars 2018.

Objet du marché : travaux de gros entretien sur le patrimoine d'Atlantique Habitations.

Catégorie de services : Marché de travaux aillot : 6 lots techniques séparés sans macro lot.

Lieu d'exécution du marché : secteur dits logements occupés, multi-site parties communes.

Caractéristiques principales du marché : le marché de travaux débutera à compter de sa signature ou de la date précisée dans le marché. Il est conçu pour une durée de 5 mois.

Date d'engagement : Juin 2019.

Modalité d'obtention du dossier de consultation : le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <http://www.synapse-ouest.com>

Qualification, compétence : amianteur, sous-section 4 obligatoires.

Conditions de participation : la transmission des candidatures et des offres aura lieu obligatoirement, par voie électronique sur la plateforme : <http://www.synapse-ouest.com> et devra parvenir au plus tard le jeudi 6 juin 2019 à 12 h 00, terme impératif.

Remise des candidatures : pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Ouest, support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi de l'avis pour publication : 6 mai 2019.

Commune des Sorinières

Marché de programmation pour le réaménagement des bâtiments scolaires (y compris restaurants scolaires), périscolaires (accueils périscolaires, centre de loisirs et espaces jeunes)

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : mairie des Sorinières, 09, rue Georges-Clemenceau, 44840 Les Sorinières. Tél. 02 40 13 00 00, fax 02 40 05 77 66.

Pouvoir adjudicataire : Mme Christelle Scoutto, maire de la commune.

Type de marché : marché de programmation pour le réaménagement des bâtiments scolaires (y compris restaurants scolaires), périscolaires (accueils périscolaires, centre de loisirs et espace jeunes).

Lieu d'exécution : Les Sorinières.

Critères d'attribution : offre la plus économiquement avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Critères, pondération :
1. prix des prestations : 40 %,
2. détails d'exécution : 10 %,
3. valeur technique : 50 %.

3.1. présentation des candidats et de ses moyens d'actions (moyens techniques et humains, nombre, qualification, encadrement) et référence client : 20 %.

3.2. compréhension du besoin, méthodologie, organisation technique pour la réalisation optimale des prestations : 30 %.

Date limite de réception des offres : vendredi 7 juin 2019 avant 12 h 00 au format dématérialisé.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation doit être téléchargé sur la plateforme dématérialisée :

www.ville-sorinieres-marches.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 avril 2019.

Marchés publics

Procédure formalisée

Commune de Pontchâteau
Fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration scolaire

PROCÉDURE OUVERTE

Nom, adresses du pouvoir adjudicateur : commune de Pontchâteau, mairie de Pontchâteau, place Dominique David, Contact : restauration scolaire, à l'attention de M. Renaud Passelrande, F-44160 Pontchâteau. Tél. (4 33) 2 40 88 15 25. E-mail : passelrande@pontchateau.fr

Adresse du profil détaillé (URL) : <https://demat.centraladsmarches.com/7046733>

Objet du marché : fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration scolaire.

Classification CPV : 55523100.

Type de marché : fournitures.

Critères d'attribution :
1. valeur technique, pondération : 60 %
2. prix des prestations, pondération : 40 %.

Variantes : Des variantes seront prises en considération : oui.

Informations sur les options : Options : non.

Type de procédure : ouverte.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 11 juin 2019, 12 h 00.

Références des avis comportant la totalité des renseignements : l'intégralité de l'annonce a été transmise au BOAMP et au JOUE le 6 mai 2019.

Commune de Saint-Mars-de-Coutais
Fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi

APPEL D'OFFRES OUVERT

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Saint-Mars-de-Coutais. Correspondant : Mme Sylvie Roy DGS, 14, rue Saint-Médard, 44880 Saint-Mars-de-Coutais, tél. 02 40 31 50 23

Courriel : smdcsocgen@orange.fr

Adresse internet ou profil acheteur : https://mercocentraladsmarches.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi.

Type de marché de fournitures : achat.

Classification CPV (vocabulaire commun des marchés) : objet principal : 55523100.

Lieu d'exécution et de livraison : rue des Chaponnières, 44880 Saint-Mars-de-Coutais.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Caractéristiques principales : Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Descriptions concernant les achats complémentaires : repas adultes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (marché de fournitures/services) : 2 septembre 2019.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : appel d'offres ouvert.

Date limite de réception des offres : 12 juin 2019 à 17 h 00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2019.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Adresse internet : <https://publication.marchesonline.com/publication/extern/ajppconsultation>. Accès de ?id=Consultation=MZEEOTUJZNG%3D&D

Commune des Sorinières
Contrat d'entretien des locaux 2019-2022

AVIS D'ATTRIBUTIONS

Date de l'avis d'attribution : 7 mai 2019.

Genre : fournitures & services.

Marché de : contrat d'entretien des locaux 2019-2022.

Type : M/APP.

Marché attribué à : Saprena, 8, rue des Côteaux de Grand-Lieu, 44830 Bouaye.

Montant : 72 652,44 euros HT.

Pouvoir adjudicataire : mairie de Les Sorinières.

Commune de Les Sorinières
Fourniture et pose de modulaires

AVIS D'ATTRIBUTION

Date de l'avis d'attribution : 7 mai 2019.

Genre : fournitures et services.

Marché de : fourniture et pose de modulaires.

Type : M/APP.

Marché attribué à : Aigéon, 10, rue de la Flamme-Olympique, 44860 Pont-Saint-Martin.

Montant : 102 674 euros HT.

Pouvoir adjudicataire : mairie de Les Sorinières.

Avis administratifs

Commune de CLISSON
Révision de la ZPPAUP en AVAP valant SPR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019/111 en date du 30 avril 2019, M. le Maire de la commune de Clisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le projet porte sur la révision de l'actuelle Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en AVAP valant Site Patrimonial Remarquable (SPR). Les prescriptions de l'AVAP constituent une servitude d'utilité publique. Elles s'ajoutent aux dispositions du Plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Yves Penverne, ingénieur en chef territorial, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par une décision du tribunal administratif de Nantes. L'enquête publique sera ouverte du lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs à la mairie de Clisson (3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson).

M. Penverne sera présent à la mairie de Clisson pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 27 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 15 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 28 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de l'enquête pendant toute la durée de celle-ci ainsi que sur le site internet de la mairie de Clisson à l'adresse suivante : <http://www.mairie-clisson.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie ou les adresser par courrier à M. le Commissaire enquêteur, maître, 3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson, ou par courriel à : enquete.avap@mairie-clisson.fr

Toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées à l'autorité compétente en charge du projet à l'adresse suivante : enquete.avap@mairie-clisson.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clisson pendant un an, ou toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-clisson.fr/>

Par ailleurs, l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet d'AVAP pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Préfecture de La LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral n° 2019/109/CFE/128 en date du 16 avril 2019, une consultation du public est prévue à la mairie de Marsec-sur-Don, pendant une période de quatre semaines du lundi 27 mai 2019 au vendredi 21 juin 2019 inclus, portant sur la demande présentée par le Gaeo Eang de La Roche en vue de procéder à la restructuration d'un élevage de vaches laitières à Marsec-sur-Don au lieu-dit La Portais.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 10 mai 2019, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Marsec-sur-Don, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Marsec-sur-Don, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pre-fic@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou l'arrêté préfectoral de refus.

En 18 et 50, ont été

Didier d'œur préct de l' peat, nord, jour, fari, est e von grc En tai

Vie des sociétés

VIA CAPELL

SARL au capital de

10, rue du Président

44000 NANTY

751 713 900 RCS

MODIFICAT

Suivant assemblée générale annuelle et extra-ordinaire du 18 avril 2019, il a été décidé de modifier le statut social de la société. La société sera réintitulée RCS de Paris.

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Presse Océan, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€/mn)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr
Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,55 € ht le mm/col.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Commune de **CLISSON**
Révision de la ZPPAUP
en AVAP valant SPR

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2019/111 en date du 30 avril 2019, M. le Maire de la commune de Clisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le projet porte sur la révision de l'actuelle Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en AVAP valant Site Patrimonial Remarquable (SPR). Les prescriptions de l'AVAP constituent une servitude d'utilité publique. Elles s'ajoutent aux dispositions du Plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Yves Penverne, ingénieur en chef territorial, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par une décision du tribunal administratif de Nantes. L'enquête publique sera ouverte du lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs à la mairie de Clisson (3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson).

M. Penverne sera présent à la mairie de Clisson pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 27 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 15 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 28 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de l'enquête pendant toute la durée de celle-ci ainsi que sur le site internet de la mairie de Clisson à l'adresse suivante : <http://www.mairie-clisson.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie ou les adresser par courrier à M. le Commissaire enquêteur, mairie, 3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson, ou par courriel à : enquete.avap@mairie-clisson.fr

Toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées à l'autorité compétente en charge du projet à l'adresse suivante : enquete.avap@mairie-clisson.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clisson pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-clisson.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet d'AVAP pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Vie des sociétés

JD RENOV'HABITAT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 3, Le Mortier
44390 NORT-SUR-ERDRE
802 230 979 RCS Nantes

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Didier Raimbaud de ses fonctions de gérant à compter du 30 avril 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement ; décidé de transférer le siège social du 3, Le Mortier, 44390 Nort-sur-Erdre au 20, La Buissonnière, 44390 Nort-sur-Erdre à compter du 30 avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

Autres légales

CDC HABITAT SOCIAL VEND UN APPARTEMENT

2, rue des Saphirs
à Saint-Herblain (44800)

T2, lot 122, UG 7449 de 55,4m² au 3e étage. DPE : vierge (absence de facture énergétique). Prix locataire du département : 95.500 euros hors frais de notaire et bancaires.

Une cave incluse dans le prix. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 104. Quote part de charges annuelles : 1 260 euros. Pas de procédure en cours.

Contact : CDC Habitat Ventes, Mme Guiglielmoni, tél. 09 79 99 02 15.

gaelle.guiglielmoni@cdc-habitat.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de la CDC Habitat Social du département du 44 ainsi qu'aux gardiens de CDC Habitat Social, pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

Associations, organisateurs de spectacles, maires...

Passez votre info sans quitter votre bureau !

Une réunion, une fête, un tournoi à annoncer ? Pour paraître dans Presse-Océan et Maville.com : saisissez votre info sur www.infolocale.fr

maville.com Presse Océan

Spécial Fête des Mères - Fête des Pères

Un cadeau à ouvrir tous les jours !

65%
DE RÉDUCTION
49€ pour 3 mois
au lieu de 143,55€*



Comment profiter de cette offre ?

Gagnez du temps :
abo.presseocean.fr/bonnefete

02 40 44 24 24 (prix d'un appel local)
CODE : S193PFDM - AP3C
du lundi au vendredi de 8h à 18h
et le samedi de 8h à 12h30

Bulletin d'abonnement

à renvoyer complété dans une enveloppe non affranchie à :
Service Clients - Libre réponse 94114 - 35099 Rennes Cedex 9

OUI, je souhaite m'abonner et je choisis la formule qui me convient :

Formule Intégrale :

pendant 3 mois 7j/7, le journal papier et ses suppléments livrés à domicile + un accès aux contenus numériques (2 éditions locales du journal numérique, l'édition du soir, les archives et l'actu en direct) pour 49€ au lieu de 143,55€, soit 65% de réduction C193PFDM/1

Formule Papier seul :

pendant 3 mois 7j/7, le journal papier et ses suppléments livrés pour 49€ au lieu de 92,55€, soit 47% de réduction

+ Les exclusivités abonnés sur laplace.presseocean.fr

Je remplis mes coordonnées

Mme M.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél. de préférence mobile Date de naissance :

En renseignant mon email, j'accède à mes contenus numériques :

Email :

Je règle 49€ par :

carte bancaire N°

Expire fin : Cryptogramme : 3 derniers chiffres au dos de ma carte

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Presse Océan

Signature obligatoire :

Fait à :

Le :

ciaires et légales

Les Liquidateurs.

Loire-Atlantique.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Basse-Goulaine, du 25 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Tomise.
Siège : centre commercial Pôle Sud, route de Clisson, 44115 Basse-Goulaine.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 5 000 euros.
Objet : l'activité de restauration rapide, comprenant la préparation, la vente à consommer sur place ou à emporter de tous produits alimentaires, boissons non alcoolisées et snacks.

L'achat et la vente de tous produits alimentaires, confiseries et boissons non alcoolisées.
La vente de tous biens et/ou la prestation de tous services en liens avec l'activité exercée.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Thomas Prodhomme, demeurant 10, rue Gracchus-Babeuf, 14460 Colombelles.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis

Le Président.

CABINET DREAN

Avocat
Paro d'Innovation Bretagne-Sud
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 05 29

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Vannes du 24 mai 2019, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Les Demeures Salines.
Capital : dix mille euros (10 000 euros).
Siège social : 14, avenue de la Brière, 44350 Guérande.
Objet : agence immobilière, transactions immobilières ; transaction de pas de porte, de location, droit au bail, fonds de commerce d'entreprise et/ou titres de sociétés à objet professionnel, commercial ou artisanal d'immobilier professionnel (industriel, commercial, artisanal, libéral, etc.) ; gestion immobilière ; prospection foncière.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Mme Margaux Leblanc demeurant à Rezé (44400), 2, impasse Julien-Marchais.
RCS de Saint-Nazaire.

La Gérance.

Commune de CLISSON

Révision de la ZPPAUP

en AVAP valant SPR

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019/111 en date du 30 avril 2019, M. le Maire de la commune de Clisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'Alre de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le projet porte sur la révision de l'actuelle Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en AVAP valant Site Patrimonial Remarquable (SPR). Les prescriptions de l'AVAP constituent une servitude d'utilité publique. Elles s'ajoutent aux dispositions du Plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Yves Penverne, ingénieur en chef territorial, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par une décision du tribunal administratif de Nantes. L'enquête publique sera ouverte du lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs à la mairie de Clisson (3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson).

M. Penverne sera présent à la mairie de Clisson pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 27 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 15 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 28 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de l'enquête pendant toute la durée de celle-ci ainsi que sur le site internet de la mairie de Clisson à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-clisson.fr/>
Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie ou les adresser par courrier à M. le Commissaire enquêteur, mairie, 3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson, ou par courriel à :

enquête.avap@mairie-clisson.fr
Toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées à l'autorité compétente en charge du projet à l'adresse suivante :

enquête.avap@mairie-clisson.fr
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clisson pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-clisson.fr/>
À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet d'AVAP pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Autres légales

CDC HABITAT SOCIAL VEND UN APPARTEMENT

2, rue des Saphirs à Saint-Herblain (44800)

T2, lot 122, UG 7449 de 55,4m2 au 3e étage. DPE : vierge (absence de facture énergétique). Prix locataire du département : 95.500 euros hors frais de notaire et bancaires.

Une cave incluse dans le lot. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 104. Quote part de charges annuelles : 1 260 euros. Pas de procédure en cours.

Contact : CDC Habitat Ventes, Mme Guiglelmoni, tél. 09 79 99 02 15, gaelle.guillelmoni@cdc-habitat.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de la CDC Habitat Social du département du 44 ainsi qu'aux gardiens de CDC Habitat Social, pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

RENAULT CHARRIER LEGE 02 40 04 91 56
OUVERT LE SAMEDI MATIN DE 8H À 12H.
www.renault-charrier.fr



Punto, 1.2 6v 69 ch. lounge 5p, 05/2016, 69 ch., 4 cv., 33 408 km, 5 places, Clim, auto, Essence, Boite de vitesse manuelle, Gps, Abs, Esp, Fermeture centralisée, Bluetooth, Couleur gris, 8 880 €
LE TEMPLE AUTOMOBILES Voie express Nantes/Vannes à Vigneux de Bretagne. www.l-ta.com. Tél: 02 40 57 12 96

Ford



Focus, 1.5 tdcj 120 s&s executive, Berline, 06/2017, 120 ch., 6 cv., 30 067 km, 5 places, Diesel, Boite de vitesse manuelle, Garantie 12 mois, 15 990 €
RENAULT ST NAZAIRE 02 49 88 36 30



Kuga, 2.0 tdcj 150 s&s 4x2 sport platinum, 4x4 - s.u.v., 06/2015, 150 ch., 8 cv., 95 903 km, 5 places, Diesel, Boite de vitesse manuelle, Couleur noir, Garantie 6 mois, 16 990 €
RENAULT ST NAZAIRE 02 49 88 36 30

Hyundai



I10, 1.1 pack, 07/2008, 66 ch., 4 cv., 64 000 km, 5 places, Essence, Boite de vitesse manuelle, Vitres av électriques, Fermeture centralisée, Couleur noir, 4 990 €
LE TEMPLE AUTOMOBILES Voie express Nantes/Vannes à Vigneux de Bretagne. www.l-ta.com. Tél: 02 40 57 12 96



ix35, 1.7 crdi 115 ch. pack business blue drive, 4x4 - s.u.v., 11/2013, 6 cv., 92 483 km, 5 places, Clim, auto, Diesel, Régulateur/Limitateur de vitesse, Caméra recul, Jantes alu, Kit bluetooth, Radar avant/recul, Rétroviseurs&Vitres électriques, Gps, Cache bagages Garantie 6 mois, 12 490 €
PLUCHON AUTOMOBILES tél 02 40 54 78 00 www.pluchon-automobiles.com

Kia



Lexus



Ct 200h, 200h business, Berline, 09/2015, 99 ch., 4 cv., 65 543 km, 5 pl., Clim, auto, Hybride, Cache bagages, Jantes alu, Kit bluetooth, Radar de recul, Radio commande volant, Régulateur de vitesse, Rétroviseurs&Vitres électriques, GPS, 17 980 €, reprise possible.
PLUCHON AUTOMOBILES tél 02 40 54 78 00 www.pluchon-automobiles.com

Mercedes



Classe a, (w177) 180 d 116 ch. amg line 7p-dct, 04/2019, 116 ch., 6 cv., 10 km, 5 places, Clim, auto, Diesel, Boite de vitesse automatique, Gps, Jantes alu, Radars de recul, Bluetooth, Couleur noir, 34 880 €
LE TEMPLE AUTOMOBILES Voie express Nantes/Vannes à Vigneux de Bretagne. www.l-ta.com. Tél: 02 40 57 12 96



CLASSE CLK CABRIOLET C 208 (08/1999-09/2 CLK Cab 230 K, Avantgarde, essence, 197 ch, 13 cv, 03/2000, 143 800 km, 7 600 €, Particulier, tél. 0607771119 ou 0607771119



Gls, (x166) 350d 258 ch. 4matic 9g-tronic, 09/2016, 258 ch., 16 cv., 59 226 km, 7 places, Clim, auto, Diesel, Boite de vitesse automatique, Gps, Attelegue, Toit ouvrant panoramique, Bluetooth, Couleur brun, 63 990 €
LE TEMPLE AUTOMOBILES Voie express Nantes/Vannes à Vigneux de Bretagne. www.l-ta.com. Tél: 02 40 57 12 96



Cls, Classe cls shooting brake 250 cdi blueefficiency a, Break, 04/2013, 204 ch., 11 cv., 125 564 km, 4 places, Clim, auto, Diesel, Boite de vitesse automatique, Couleur marron, Garantie 6 mois, 21 999 €
RENAULT ST NAZAIRE 02 49 88 36 30

Mini